Enquête publique

PRÉFET DE LA MARNE

Direction départementale des territoires

AP n° SS-2022-LF-EP

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL D'OUVERTURE D'UNE ENQUETE PUBLIQUE
relative à la déclaration d'intérêt général comportant
une demande d'autorisation environnementale
pour l'aménagement hydraulique des coteaux viticoles – Phase II
portée par la commune du Mesnil-sur-Oger
sur le territoire du Mesnil-sur-Oger et d'Oger, commune de Blancs-Coteaux

Le Préfet de la Marne
Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite

Vu le Code de l'environnement, et notamment son livre V et ses articles L.123-1 à L.123-19 et R.123 à R.123-24 relatifs aux enquêtes publiques ;

Vu l'ordonnance n° 2016-1060 du 3 août 2016 portant réforme des procédures destinées à assurer l'information et la participation du public à l'élaboration de certaines décisions susceptibles d'avoir une incidence sur l'environnement ;

Vu la délibération du 26 novembre 2021, arrêtant la liste d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur ;

Vu le dossier de déclaration d'intérêt général présenté le 15 septembre 2020 puis complétée le 12 juillet 2022 par la commune du Mesnil-sur-Oger, 2, Place du Marché – 51190 Le Mesnil-sur-Oger, en vue d'obtenir une déclaration d'intérêt général comportant une autorisation environnementale pour la réalisation de travaux d'aménagement hydraulique des coteaux viticoles – Phase II – sur le territoire du Mesnil-sur-Oger, au titre de la loi sur l'eau et notamment son article L.214-3 du Code de l'environnement ;

Vu la recevabilité de la demande en date du 19 juillet 2022 ;

Vu la décision n° E22000081/51 du 3 août 2022 de Monsieur le Vice-Président du Tribunal administratif de Châlons-en-Champagne, désignant Madame Brigitte NOEL, en tant que commissaire-enquêteur pour diriger l'enquête publique.

ARRÊTE :

Article 1er :
Il sera procédé, sur le territoire de la commune du Mesnil-sur-Oger et d'Oger, commune de Blancs-Coteaux, à une enquête publique sur le projet susvisé, présenté par la commune du Mesnil-sur-Oger, **du samedi 22 octobre 2022 à 9 heures, au vendredi 25 novembre 2022 inclus à 18 heures.**

Documents
[Arrêté - Enquête publique - Septembre 2022]